

Puisqu'on en parle, parlons-en.

Ce n'est pas un flot, c'est un torrent de démagogie qu'a déclenché l'histoire de cette jeune fille, Marie-Claire C., inculpée d'avortement, et que le tribunal de Bobigny a relaxée, mercredi, tandis qu'une foule de femmes grondantes assiégeaient le palais de Justice.



Depuis, les communiqués se succèdent, et les commentaires, assurant que l'avortement est devenu un crime de pauvres, qu'il suffit d'un peu d'argent pour aller à Londres ou à Genève se débarrasser impunément d'un enfant non désiré.

Bientôt, on nous expliquera que, au-delà d'un certain salaire, l'avortement est une véritable partie de plaisir. Quelque chose comme l'occasion de faire du tourisme à l'étranger, avec confort bourgeois.

Londres ? C'est une boucherie. Une boucherie à laquelle sont soumises, dans la plupart des cas, les étrangères qui viennent user du libéralisme britannique en matière d'avortement.

Genève ? Une étrangère a toutes les chances de s'y voir refuser l'autorisation nécessaire. Les choses ne sont pas si simples. Au moins, en Suisse, opère-t-on en effet proprement, lorsque opération il y a.

A Londres comme en Suisse, on ne risque pas de poursuites, c'est vrai. Mais, disons-le cyniquement, c'est un mauvais service que les supporters de l'avortement libre rendent à la cause qu'ils défendent en proclamant qu'elle ne concerne que la fraction la plus démunie de la population française. Quel législateur prendra en considération les pauvres ? Et les femmes pauvres de surcroît, ces doubles zéros !

Si on leur prêtait le moindre intérêt, il y aurait une fois par semaine, à la télévision, une émission d'information, claire et simple, sur les méthodes contraceptives. Il y aurait un enseignement obligatoire à ce sujet dans toutes les écoles de filles.

Tout le reste, dans un pays où plusieurs années s'écouleront, qu'il soit gouverné à droite, au centre, ou à gauche, avant que l'avortement thérapeutique soit libre, s'il doit jamais l'être, tout le reste peut accélérer l'assouplissement de la loi, et ce n'est pas négligeable. Sauver d'autres Marie-Claire de la rigueur des tribunaux, et c'est une incontestable victoire.

Mais le but, est-ce d'aller librement à l'hôpital ou de ne pas avoir à y aller ?